

## BRIGNOLES

# Caves coopératives : savoir rester dans la course

**L**es rosés des caves coopératives de Provence ont le vent en poupe et leur part de marché ne cesse de progresser.

Couleur, arôme, fraîcheur... Existe-t-il un profil « parfait » plébiscité par les consommateurs autant que par les professionnels ? Comment obtenir cet équilibre tant attendu ? Professionnels et amateurs ont-ils les mêmes préférences ? Comment les caves peuvent-elles rester dans la course ?

Pour répondre à ses questions, le centre œnologique ICV<sup>(1)</sup> de Provence a organisé un événement inédit et riche d'enseignements : le tout premier panel de dégustation des rosés de coopératives provençales, confrontant un jury professionnel à un jury amateur.

## Des vins clivants

Plus de 80 % des caves coopératives de Provence ont répondu à cette initiative originale, qui s'est tenue en soirée au centre œnologique de Provence du Groupe ICV.

Au total : 50 cuvées de rosés 2017 sur la table ! Les itinéraires techniques des vins ont été présentés. Les 50 caves coopératives ont participé sur les 66 du sec-



**Le centre œnologique ICV de Provence a organisé un événement inédit et riche d'enseignements : le tout premier panel de dégustation des rosés de coopératives provençales, confrontant un jury professionnel à un jury amateur.**

(Photo M. P.)

teur Provence (Bouches-du-Rhône, Var, Lubéron-Sud et Alpes-de-Haute-Provence). Les vins sont vendus dans les caveaux à un prix TTC de 5 à 14 €.

Ils ont été dégustés par 13 jurés professionnels, et 20 jurés amateurs. Ces vins seront également appréciés en janvier 2019 par les œnologues du centre pour évaluer l'évolution dans le temps.

Il apparaît en conclusion

que les consommateurs évaluent négativement certains vins jugés « trop marqués » par l'intensité des arômes : ce sont les vins clivants.

Les profils agrumes-exotiques représentent la moitié des vins, les autres sont de style « fruité complexe ».

Les vins préférés par les deux jurys sont essentiellement d'assemblage à base de grenache, avec une sélection parcellaire, com-

plexes, fins et harmonieux. Il n'y a pas d'appellation préférée, les grandes appellations de la Provence (AOP Côtes de Provence, Coteaux d'Aix en Provence, Coteaux varois en Provence et Côtes du Lubéron) sont toutes représentées dans les vins préférés par les deux jurys.

**M. P.**

1. Institut Coopératif du Vin (ICV), union de coopératives, dédié aux caves coopératives sociétaires.